



## Commune de MONTBLANC

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du conseil municipal sont priés d'assister à la séance du conseil qui aura lieu en MAIRIE le

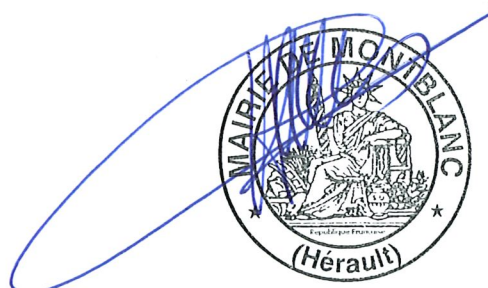
**MARDI 08 JUIN 2021 À 18H00**

#### ORDRE DU JOUR :

- **01. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS-MEDITERRANEE (CABM) : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2021-2026**
- **02. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION DE POSTES VACANTS**

Fait en mairie, le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le Maire,



*Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-1379 du 14 novembre 2020, adaptant les règles de fonctionnement des conseils municipaux pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire :*

*- Les mesures barrières seront appliquées : port du masque et mise à disposition de gel hydro-alcoolique ;*

***Vous remerciant de vous munir d'un stylo ;***

*- Le quorum est fixé au tiers de l'effectif du conseil municipal ;*

*- Chaque conseiller municipal pourra être porteur de deux procurations ;*

*- La séance se tiendra en présence de public mais en nombre limité au regard des mesures sanitaires et de la capacité d'accueil de la salle. Il est par ailleurs rappelé que le conseil municipal peut décider, sur la demande de trois membres ou du maire, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos (article L.2121-18 du CGCT).*